



## STRUCTURE DU JUMELAGE CHARENTE-RICHELIEU

(ce document comprend 3 pages)

### Bref historique :

La première édition des **Causeries Champlain**, qui s'est tenue sur le territoire du bassin de la rivière Richelieu, à Saint-Jean-sur-Richelieu, est l'aboutissement d'une initiative du **COVABAR**, qui, dès 2004, a invité les collègues de l'organisation de bassin versant (OBV) de la Charente (**EPTB Charente**) à envisager un mécanisme d'échanges de savoir-faire, continu et durable.

Les deux OBV ont convenu de proposer, aux citoyens et citoyennes de leurs territoires respectifs d'intervention, un cadre et des principes de collaboration, sous la forme d'un jumelage de bassin à bassin, auxquels tous pourront se référer au cours des prochaines années en matière de gestion intégrée des ressources liées à l'eau.

Cette initiative a pu se réaliser grâce à l'apport initiateur de la Commission européenne qui, par son programme « **Twin Basin** » animé par le Réseau international des organisations de bassin (**RIOB**) - Paris, a contribué et facilité les démarches exploratoires entre les dirigeants des deux organisations (EPTB Charente et COVABAR) et les acteurs des milieux concernés. On se doit aussi de rappeler l'apport considérable des administrateurs - missionnaires tant du COVABAR que de l'EPTB Charente qui ont participé lors de ces voyages outre Atlantique en animant les échanges préliminaires ainsi que pour leur contribution au façonnage de ce grand chantier de la gestion participative et de l'animation territoriale lié à l'eau : **Les Causeries Champlain**.

### Objectifs de la Charte de jumelage

En invitant tous les acteurs de l'eau des deux territoires des bassins (Richelieu ainsi que ceux de la Charente) à adhérer aux principes-cadres élaborés dans la Charte de jumelage et à participer aux **Causeries Champlain**, le COVABAR et l'EPTB Charente favorisent, au moyen de pratiques appropriées, l'exercice de l'animation territoriale qui s'agence harmonieusement à la démocratie représentative assurant la concertation de tous les acteurs des territoires concernés sur les enjeux de l'eau.

Les objectifs généraux des **Causeries Champlain** se résument donc à :

1. **Encourager les citoyennes et les citoyens** à prendre une part active à la vie civique liée au développement et à la gestion intégrée des ressources liées à l'eau;
2. **Favoriser des pratiques de consultation publique** transparentes crédibles, efficaces et utiles à la prise de décisions sur la valorisation de l'eau;
3. **Reconnaître formellement le pouvoir** des citoyennes et des citoyens d'infléchir les décisions des élus des divers paliers du local au national, du Québec et du Canada (en Richelieu), et des élus du local au national de France (en Charente).

### L'objet de la Charte de jumelage

La Charte de jumelage CHARENTE-RICHELIEU représente l'**acte fondateur** de cette démarche de coopération en gestion intégrée des ressources en eau de bassin à bassin.

Elle est fondée sur :

1. Un **cadre commun** d'objectifs, de principes d'action, de domaines prioritaires d'interventions nécessaires à la gestion intégrée de la ressource en eau des bassins en Charente, et en Richelieu;
2. Un **cadre stratégique** de coordination et de suivi tant aux échelles internationale et nationale qu'à l'échelle interrégionale du Poitou-Charentes et de la Montérégie;
3. Un **cadre de références** devant inciter la création de jumelages sectoriels dans tous les domaines d'activités reliés à l'eau;
4. Un **cadre évolutif** de réflexions permanentes et continues animé par une activité annuelle : **Les Causeries Champlain**. Elle est signée par les partenaires sous réserve de l'approbation des instances exécutives des institutions concernées. Elle ne se présente pas sous la forme d'un protocole figé, mais se doit d'être évolutive et devra permettre les adaptations nécessaires à l'accroissement du niveau de développement des territoires concernés. Dans ce sens, elle a donc vocation à être enrichie sur proposition des partenaires.

## La structure du jumelage Charente - Richelieu

### 1. Chaque organisme de bassin nomme un coprésident du jumelage Charente-Richelieu, soit :

Pour l'EPTB Charente : le président de l'EPTB Charente (actuellement Didier Louis)

Pour le COVABAR : le président du COVABAR (actuellement Hubert Chamberland)

Rôle des coprésidents : Choisissent en collaboration avec les membres de leur conseil d'administration, la thématique, les dates et les endroits où se tiendront les Causeries Champlain, participent à l'animation du comité organisateur, doivent rejoindre et convaincre les élus des différents paliers gouvernementaux de s'impliquer dans les Causeries Champlain et dans les jumelages sectoriels, participer aux visites/rencontres pour les membres des délégations (en Charente et en Richelieu), participent aux événements médiatiques organisés pour les Causeries et les jumelages sectoriels ainsi que l'animation de l'intronisation des membres de l'Ordre des compagnons du jumelage, et toutes les autres activités servant à promouvoir les objets de la Charte de jumelage.

### 2. Mise sur pied d'un comité organisateur des Causeries Champlain et des jumelages sectoriels (en alternance)

**Pour le COVABAR** : ce comité organisateur comprend de 4 à 6 membres du conseil d'administration de l'OBV Richelieu/Saint-Laurent COVABAR dont le président de l'organisme, les vice-présidents à l'eau (PDE), aux communications, à l'administration, aux affaires internationales, aux développements des partenariats ou de tout autre administrateur concerné par la thématique retenue pour la réalisation des Causeries Champlain. De plus, certains membres de la permanence s'ajoutent au comité organisateur dont le coordonnateur, la responsable du PDE et la responsable des communications.

#### **Pour l'EPTB Charente : (à préciser)**

Rôle des membres du comité organisateur : Participent au choix de la thématique, à la préparation du programme des Causeries Champlain selon la thématique choisie (contacts avec des conférenciers potentiels), à la recherche de dignitaires, d'animateur(s), à la recherche de commanditaires, aux rencontres des groupes/organismes/entreprises désirant faire partie d'un jumelage sectoriel, aux visites/rencontres organisées par la permanence, peuvent faire partie de la délégation qui doit se rendre soit en Charente, ou en Richelieu, et tout autre aspect jugé important selon les circonstances et les opportunités.

Rôle des membres de la permanence des OBV : Voir à l'organisation des Causeries Champlain au niveau de la logistique, du suivi budgétaire et des communications, de la préparation des visites/rencontres organisées pour les membres de la délégation charentaise/richeloise selon les demandes des membres de la délégation (organisation, échéancier, transport des personnes, etc.). Ils peuvent aussi faire partie de la délégation qui doit se rendre en Charente, ou en Richelieu, tout en assumant tous les autres aspects de la logistique que pourra exiger la thématique retenue pour les Causeries.

### 3. Mise sur pied de :

#### « L'ORDRE DES COMPAGNONS DU JUMELAGE DE BASSINSCHARENTE- RICHELIEU »

Rôle des Compagnons du jumelage Charente-Richelieu :

- ↳ **PROMOUVOIR** les principes directeurs de la Charte de jumelage
- ↳ **ANIMER**, à l'occasion, les débats publics organisés dans le cadre des Causeries Champlain
- ↳ **ACCEPTER** de s'impliquer dans des activités issues du jumelage de bassins
- ↳ **PARTICIPER** dans la mesure du possible, aux événements liés au jumelage, notamment les Causeries Champlain.
- ↳ **Note** : En septembre 2013, un groupe de travail a été formé de membres de l'Ordre des compagnons ayant pour mandat de convenir du rôle plus spécifique de ces derniers. Messieurs Guy Pustelnik pour la France, et Pierre Dulude pour le Québec, ont accepté de préparer un document de réflexions qui sera remis aux coprésidents ainsi qu'à l'ensemble des Compagnons pour commentaires et suggestions.

#### 4. Les éditions des Causeries Champlain

- **1<sup>ère</sup> édition des Causeries Champlain 2009 en Richelieu**

Lieu : Saint-Jean-sur-Richelieu (Campus du Fort Saint-Jean)

Dates : 17 au 19 septembre 2009

Thèmes : Interventions sur le terrain / Territoires rural et urbain / Agora de l'eau : Gouvernance et financement

- **2<sup>e</sup> édition des Causeries Champlain 2010 en Charente**

Lieux : Rochefort - Saintes et Angoulême

Date : 2 septembre 2012 à Rochefort

Thème : « Gestion de l'eau et aménagement du territoire »

Date : 3 septembre 2012 à Saintes

Thèmes : « L'eau : organisation du territoire, perspectives »

Date : 4 septembre 2012 à Angoulême

Thème : « Tous acteurs de l'eau »

- **3<sup>e</sup> édition de Causeries Champlain 2011 en Richelieu**

Lieux : Richelieu - Longueuil et Saint-Jean-sur-Richelieu

Dates : 13 septembre à Richelieu

14 septembre à Longueuil

15 septembre à Saint-Jean-sur-Richelieu

Thème : Urbanisme et eau

- **4<sup>e</sup> édition des Causeries Champlain 2012 en Charente**

Lieu : Cognac

Date : 8 novembre 2012 - Centre des Congrès de la Salamandre

Thème : Parlons de l'eau...Mémoire et prévention des inondations

- **5<sup>e</sup> édition des Causeries Champlain 2013 en Richelieu**

Lieu : Longueuil

Date : 12 septembre 2013 - Holiday Inn Longueuil

Thèmes : Les infrastructures vertes et bleues en milieu urbain et la promotion de la gestion intégrée des ressources en eau dans la mise à jour du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)

- **6<sup>e</sup> édition des Causeries Champlain 2014 en Charente**

Lieu : Rochefort

Date : 25, 26 et 27 septembre 2014

Thème : Nouvelle gouvernance de l'eau en France

- **7<sup>e</sup> édition des Causeries Champlain 2015 en Richelieu**

Lieu : Saint-Bruno-de-Montarville

Date : 23 au 26 septembre 2015

Thème : Les milieux naturels et la gestion intégrée par bassin versant